



- Légende**
- Limites**
 - limite du site patrimonial remarquable
 - limite de secteur
 - Immeubles bâtis ou non bâtis classés ou inscrits au titre des monuments historiques et soumis à la législation relative aux monuments historiques**
 - Immeuble bâti ou non bâti classé ou inscrit au titre des monuments historiques
 - Immeubles ou parties d'immeubles bâtis ou non bâtis protégés à conserver, à restaurer et à mettre en valeur**
 - Immeuble bâti dont les parties extérieures sont protégées (façade, toiture, etc...)
 - H : Hôtels particuliers et leur dépendance
 - R : Edifices religieux ou anciens édifices religieux
 - I : Edifices institutionnels
 - C : Immeubles collectifs historiques ou maisons cœur de ville
 - V : Immeubles XIXe siècle, hôtels particuliers ou immeubles de rapport
 - Vh : Immeubles XIXe siècle, villas hors les murs et leur dépendance
 - Mf : Maisons de faubourgs
 - F : Anciennes fabriques
 - A : Anciens bâtis agricoles (mas, ateliers, remises, maisons de village...)
 - Immeubles non protégés**
 - Immeuble bâti pouvant être conservé, amélioré, démoli ou remplacé, soumis aux règles générales en matière de qualité architecturale, urbaine et paysagère
 - Immeuble non bâti ou autre espace libre, soumis aux règles générales en matière de qualité architecturale, urbaine et paysagère
 - Conditions particulières d'intervention, d'aménagement ou de construction**
 - Immeuble bâti ou non bâti à requalifier
 - Espace vert à créer ou à requalifier
 - Place, cour, ou autre espace libre à dominante minérale à créer ou à requalifier
 - Emplacements réservés
 - Limite imposée d'implantation de construction
 - Point de vue, perspective à préserver et à mettre en valeur
- Autres symboles :**
- Mur de soutènement, rempart, mur de clôture
 - Eléments extérieurs particuliers (portail, clôture, décor, etc...)
 - Séquence, composition ou ordonnance architecturale ou urbaine
 - Séquence naturelle (front rocheux, falaise, etc...)
 - Parc ou jardin de pleine terre
 - Espace libre à dominante végétale
 - Séquence, composition ou ordonnance végétale d'ensemble
 - Arbre remarquable
 - Place, cour ou autre espace libre à dominante minérale (pavés, calades, etc...)
 - Cours d'eau ou étendu aquatique
 - Point d'eau ou source
 - Passage souterrain